

La formation est effectuée en PRESENTIEL

Public concerné

Toutes personnes ayant une activité physique ou statique au travail.
Groupes de 4 à 10 stagiaires

Pré-requis

Aucun

Durée :

14 heures (2 jours)

Tarification :

Sur devis

Personnes porteuses handicaps :

Pour les personnes porteuses d'handicap, ils devront prendre contact avec le formateur préalablement afin de vérifier que toutes les conditions sont réunies pour un suivi optimal de la formation avant tout engagement

Objectifs

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Progression pédagogique

1ère demi-journée

Présentation de la formation-action dans la démarche de prévention de l'entreprise.
L'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise.
Les différents acteurs de la prévention de l'entreprise. Les risques de son métier.
La place de l'activité physique dans l'activité de travail. Le fonctionnement du corps humain et ses limites.

2ème demi-journée :

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leur conséquence sur la santé.
Les facteurs de risque d'origine biomécanique, psychosocial et ceux liés à l'environnement physique.
Dans sa situation de travail, description de son activité et repérage des situations pouvant nuire à sa santé.
Identification des risques potentiels.
Les différentes causes d'exposition.

3ème demi-journée :

Retour d'expériences (si c'est le cas).
Recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail :
1. A partir des causes identifiées.
2. En agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail.
En prenant en compte les Principes Généraux de Prévention.
Épreuve certificative n°1.

4ème demi-journée :

Les aides techniques à la manutention.
Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
Épreuve certificative n°2.
Bilan.

Moyens pédagogiques et matériels

Salle spacieuse, chaises et mur permettant la vidéo projection. Apports théoriques, échanges, partage d'expériences, démonstrations par le formateur PRAP, exercices d'apprentissage en groupe, mises en situation de cas liés aux risques propres à l'entreprise, Fiche INRS, grilles d'analyse de poste

Evaluation : *Analyse de situation en vidéo avec grille à compléter* + Fiche individuelle d'évaluation de l'acteur PRAP.
Validation de la formation : Délivrance d'un Certificat

Modalités d'inscription : Site internet / par mail / par téléphone.

Dates et lieux : cf convention de formation

Planifications : En intra : dates/horaires et lieux aux choix de l'entreprise. En Inter : voir planning inter-entreprises

Débouchés : elle permet à tous professionnels, quel que soit son niveau hiérarchique, de devenir un acteur de prévention et une force de proposition en matière d'évolution des risques professionnels. Cette formation s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration des conditions de travail. Ce n'est pas seulement une contrainte de coût, c'est aussi et surtout l'occasion de mobiliser, dynamiser un groupe de travail et ainsi améliorer l'efficacité de l'entreprise.

